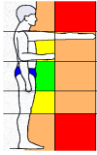




PREVENIR LES RISQUES DE CHUTE D'OBJETS ET LES ACCIDENTS DORSAUX

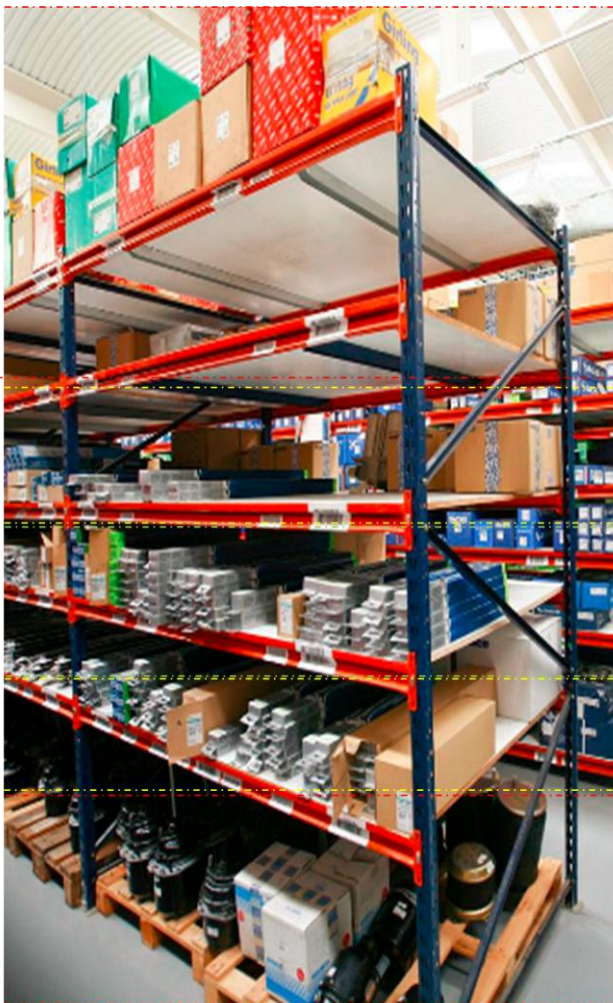


et leurs conséquences sur la santé du salarié ainsi que sur l'absentéisme
Ces conseils sont recommandés pour tous types de rangement.



L'organisation de racks/rayonnages légers (étagères) dépend de trois critères liés aux objets insérés (ces éléments sont repris dans le schéma ci-dessous) :

- Le poids de l'objet (maximum recommandé de 25 Kg en manutention manuelle, sans aide technique) ;
- Son volume ;
- Sa fréquence d'utilisation.



Au dessus de l'épaule :

Matériel très léger et/ou rarement utilisé
(les objets lourds seront plutôt placés en bas)

acceptable

Entre le dessous de l'épaule et le coude :

Matériel léger, de petit format et régulièrement utilisé

à favoriser

Entre le coude et la mi-cuisse :

Matériel lourd (petit ou grand format) et utilisé fréquemment à hauteur de taille d'homme

acceptable

Entre la mi-cuisse et le genou :

Matériel léger, de petit format et régulièrement utilisé

occasionnelle

Sous les genoux :

Matériel lourd et/ou rarement utilisé
(Privilégier une aide à la manutention)



La combinaison d'une **hauteur inadaptée** et d'une **profondeur excessive** lors de la prise et de la dépose d'une charge conduit à des **postures très pénibles et génératrices d'accidents**.

La masse des charges et la fréquence des opérations sont des facteurs aggravants.

Il est préférable que les charges soient équipées de poignées ou d'encoches de manutention.